

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/saint-brieuc-22000/parc-eolien-en-baie-de-saint-brieuc/eolien-en-baie-de-saint-brieuc-les-pecheurs-ont-un-autre-projet-utiliser-l-energie-des-vagues-7118787>

Éolien en baie de Saint-Brieuc. Les pêcheurs proposent d'utiliser l'énergie de la houle

Fermeement opposés à la construction de 62 éoliennes en baie de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor), les pêcheurs soutiennent un projet visant à produire de l'hydrogène en utilisant la force des vagues.



Jean-Luc Stanek, président de Hace, a présenté le système qui utilise la force des vagues pour produire de l'hydrogène. | OUEST-FRANCE

Ouest-FranceJeróm FOUQUETPublié le 15/01/2021 à 08h55

[Les pêcheurs costarmoricains ne font pas que s'opposer à la construction d'un parc éolien en baie de Saint-Brieuc.](#) Ce jeudi 14 janvier 2021, au siège du comité départemental des pêches, à Pornic, ils ont présenté une alternative au projet d'[Ailes marines](#) : un parc flottant modulable qui produit de l'hydrogène en convertissant la houle en énergie.

Fermeement opposés à la construction de 62 éoliennes en baie de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor), les pêcheurs soutiennent un projet visant à produire de l'hydrogène en utilisant la force des vagues.

Une énergie continue

Il y a quelques semaines, ils ont contacté Hace, une entreprise basée en Gironde spécialisée dans ce secteur d'activité. « L'énergie des vagues est la plus compétitive puisqu'elle coûte moins de 20 € le mégawatt/heure (MWh) et la

plus décarbonée. Le moindre clapot est générateur d'énergie », assure Jean-Luc Stanek, président de la société. Et de préciser que l'énergie sera permanente, avec une plus forte densité en hiver. « **Le potentiel énergétique des houles bretonnes est de 5 000 mégawatts (MW), soit dix parcs** », assure-t-il.

Depuis des années, le projet de parc éolien en baie de Saint-Brieuc est un vrai serpent de mer. « **En 2007, on ne connaissait rien à ce sujet. On nous disait que l'éolien serait l'avenir**, se remémore Alain Coudray, président du comité départemental des pêches. **Or, des études montrent que son impact est négatif pour la biodiversité.** »

Les pêcheurs investis dans le projet

« **Contrairement aux éoliennes, ce projet a aussi un autre avantage, il ne gâchera pas le paysage puisqu'il ne fait que 2 m de hauteur !** », se réjouit Dominique Thomas, président de l'organisation de producteurs Cobrenord.

Les pêcheurs voient donc d'un très bon œil cette alternative. Contrairement au parc éolien, qui nécessite des forages ou encore l'ensouillage de câbles pour transférer l'électricité à terre, ce parc n'impacte pas l'écosystème marin, puisqu'il est simplement maintenu à flot par des lests. Autre avantage, et pas des moindres, les pêcheurs seront rémunérés pour ramener les réservoirs d'hydrogène à terre.

Une production supérieure à l'éolien

Une phase de test serait prévue avec un petit port flottant de 6 MW comprenant une unité de dessalement d'eau de mer, la production d'hydrogène, une unité d'embouteillage, des quais de ravitaillement et des viviers.

À terme, il est prévu une ferme motrice de 500 MW, au facteur de charge très élevé, qui produira 3 500 000 MWh par an, « **soit trois fois celle d'un parc éolien équivalent** ».

Les promoteurs soulignent que leur parc, fait exclusivement de métal et d'acier, et exploitable durant cinquante ans, sera entièrement recyclable.

Des bateaux fonctionnant à l'énergie propre

Le budget global d'investissement de 2 milliards d'euros, monté par des financiers de Dubaï, englobe le remplacement des moteurs de 300 bateaux de pêche par des moteurs à hydrogène vert et l'achat de 250 bus, utilisant des piles à combustible, pour une mobilité territoriale décarbonée.

Ce projet d'un coût annuel de 175 M€ engendrerait 298 M€ de recettes annuelles nettes (déduction faite des 10 % d'hydrogène répartis entre les pêcheurs et les bus), soit un bénéfice annuel brut de 123 M€ pour les collectivités.

10 000 emplois

Par ailleurs, selon les prévisions de la société, 2 500 emplois directs et 7 500 emplois indirects devraient être créés.

En présentant ce projet, les professionnels de la mer soutiennent que, contrairement à l'éolien, la technologie houlomotrice répond vraiment aux enjeux de la transition écologique.

« **Je ne vois pas comment l'État pourrait être contre un tel projet, plus respectueux de l'environnement. De plus, nous bénéficierons de carburant gratuit. On ne peut pas rêver mieux !** », conclut Grégory Métayer, vice-président du comité départemental des pêches.